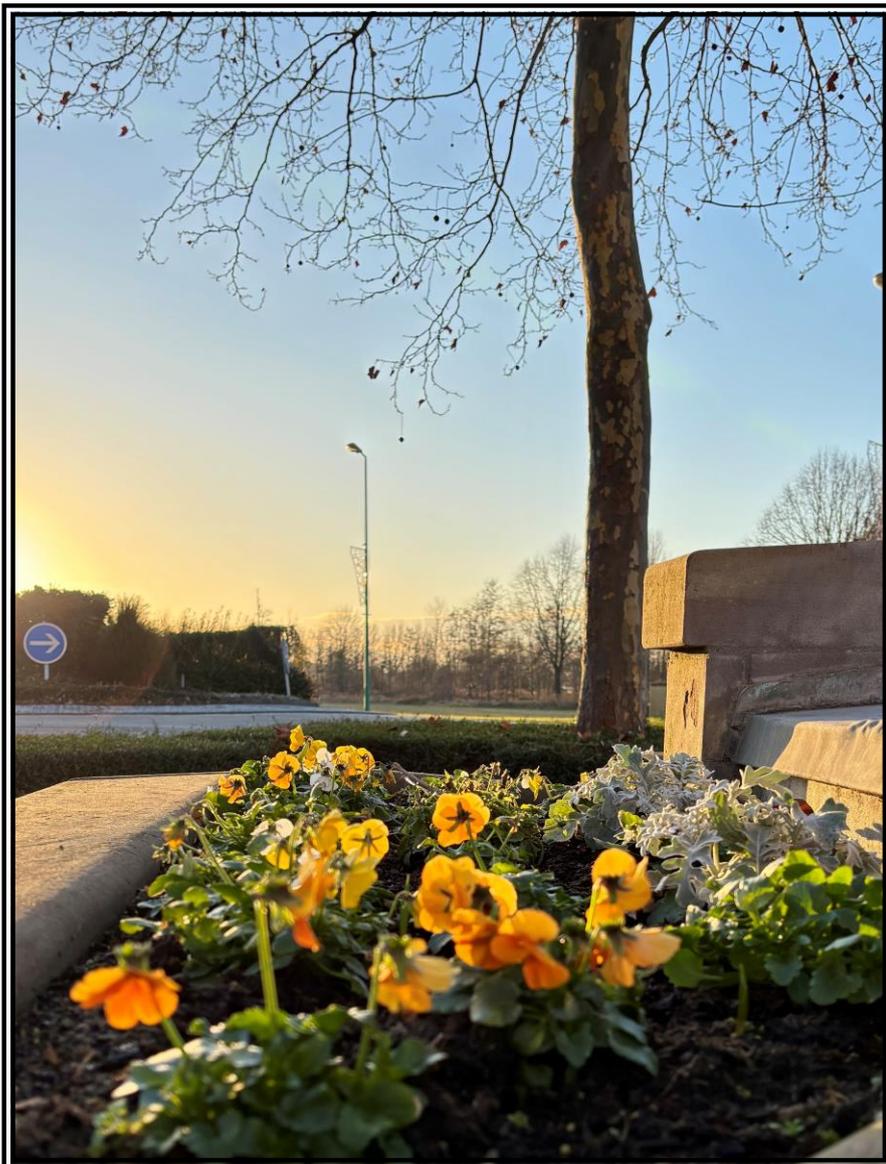




# INFOS KRAUT

N° 96 – Mars 2025



Journal d'informations de la commune de Krautergersheim

# ÉTAT CIVIL ET ANNIVERSAIRES



## MARIAGE

Le 1er mars 2025

Thierry REICHHART et Martine MORBE

## DÉCÈS

Béatrice RIGHYNI née CARTIER, est décédée  
à Obernai le 27 janvier 2025



Germaine SCHAAL née WAGNER, est décédée  
à Strasbourg le 14 février 2025



## 90 ANS

**M. Charles VETTER**  
est né le 23 mars 1935



## NOCES DE DIAMANT

**M. et Mme PFLEGER**  
**Paul et Marie Odile**  
se sont mariés le 15 février 1965



## Les anniversaires à souhaiter au cours du prochain trimestre (80 ans et plus)

LAGNEAUX Odette née PELLERIN	le 14 mai 1929
TESSIER Jeannine née GOUYETTE	le 09 avril 1930
WURTZ Yvonne née THOMAS	le 15 mai 1931
DE SOLERE STINTZY Michel	le 12 mai 1933
LUDWILLER Elise née STOEFFLER	le 06 avril 1934
ANGSTHELM Eléonore née PFLEGER	le 06 juin 1934
WAGNER Lucienne née STOEFFLER	le 07 mai 1936
STEINMETZ Colette née BOEHMANN	le 24 mars 1937
MULLER Antoine	le 26 mai 1937
KUNTZMANN Lucienne née WAGNER	le 01 juin 1937
ESCHBACH Marie Louise	le 26 avril 1938
WEBER Marie Lucie née SCHWING	le 15 mai 1938
DE SOLERE STINTZY Véronique née DE WITASSE	le 24 mai 1939
SCHMITT Marie Elise	le 26 mai 1939
SCHWING Germaine née LEDERMANN	le 04 avril 1940
BURCKEL Christiane née WEBER	le 19 mai 1941
FRIEDRICH Louise née BORNERT	le 23 mai 1941
SCHAHN Lucien	le 10 juin 1941
COEN Frédéric	le 08 mai 1942
WAGNER Marie Françoise née SCHAHN	le 11 mai 1942
PFLEGER Jean Paul	le 04 juin 1942
ANGSTHELM Emilie née WEBER	le 30 juin 1942
PAULUS Marie née WAGNER	le 3 avril 1943
SCHWEIGHOEFFER Robert	le 18 mai 1943
SIGWALD Jean Michel	le 5 juin 1943
PFLEGER Marie Odile née STOEFFLER	le 6 juin 1943
MEYER Gérard	le 19 juin 1944
SIGWALD Françoise née BISCH	le 29 juin 1944
BOEHM Lucien	le 16 mars 1945
MEYER André	le 21 avril 1945
KUNTZMANN Marie Lucienne née PFLEGER	le 26 avril 1945
BOEHM Christiane née BUECHER	le 23 mai 1945
SCHAHN Marie Antoinette née WAHL	le 24 juin 1945

# CONSEIL MUNICIPAL

## **Compte-rendu de la réunion du 7 janvier 2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 janvier 2025 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 3 décembre 2024 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Thierry STOEFFLER

### **Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 09.01.2024**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis Clévia – remplacement d'un vase d'expansion à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 433,10 €
- devis BWT – remplacement de pièces défectueuses à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 485,40 €
- devis Groupe Pédagogiche – Documentation technique pour un montant H.T. de 536,80 €
- devis INFONETIK – Achat de 4 PC portables pour l'école pour un montant H.T. de 1 994,00 €
- devis ROCH SERVICE – Contrôle de conformité mécanique sur les mats de l'éclairage au stade de foot pour un montant H.T. de 5 175,00 €
- devis INFONETIK – Intervention informatique à l'école pour un montant H.T. de 198,00 €.

- remboursement GROUPAMA suite à un dégât des eaux à l'Espace Loisirs d'un montant de 47,34 €
- remboursement GROUPAMA concernant la franchise suite à un sinistre rue de Paris d'un montant de 281,00 €.

### **Révision du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

La collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP qui se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles explicitement cumulables.

### **Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du prochain budget, dans la limite du quart des crédits ouverts dans cette section au budget 2024, hors remboursement de crédits.

### **Dossiers d'urbanisme vus par la commission urbanisme et transmis au service instructeur**

#### Déclarations préalables de travaux

19 rue du Stade – Comblement d'une piscine

8 rue des Perdrix – Pose de panneaux solaires photovoltaïques

2 rue des Violettes – Isolation thermique

#### Permis de démolir

19 rue du Stade – Comblement d'une piscine

#### Permis de construire modificatif

7 rue de l'Ecole - Réhabilitation d'une ancienne grange et d'une maison individuelle en 11 logements collectifs



## **Compte-rendu de la réunion du 4 février 2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 février 2025 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 7 janvier 2025 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Jean-Michel CHALON

### **Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 04.02.2025**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis CIP – Ajout de 4 pages au bulletin annuel pour un montant H.T. de 568,00 €
- devis ARMBRUSTER – Achat de terreau pour un montant H.T. de 1 093,00 €
- devis HOULLÉ – Fourniture d'une pompe de relevage concernant l'installation du dentiste pour un montant H.T. de 563,03 €
- devis OPERIS – Avenant au contrat concernant la licence d'un progiciel (instruction des dossiers d'urbanisme) pour un montant H.T. de 130,00 €
- devis DISTEL – Location d'un camion nacelle pour un montant H.T. de 311,00 €
- devis OMNICYAN – 2 forfaits pour téléphones mobiles pour un montant H.T. de 29,80 €/mois
- devis AMS – Fourniture et installation de lampes pour vidéoprojecteur à l'école et maintenance des équipements pour un montant H.T. de 778,00 €

- devis VOEGEL – Élagage de 34 platanes au niveau de la place des Fêtes pour un montant H.T. de 8 980,00 €
- devis SARL LEDERMANN – Taille des cyprès du terrain de foot pour un montant H.T. de 680,00 €
- devis AMF – Assurance pour la couverture de la responsabilité pécuniaire des gestionnaires publics pour un montant TTC de 518,45 €/an
- remboursement GROUPAMA suite à un dégât des eaux à l'Espace Loisirs d'un montant de 1 956,58 €

### **Création d'un emploi d'agent administratif contractuel**

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'agent administratif, contractuel, à temps complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorise le Maire à signer le contrat d'engagement.

### **Demandes de subventions**

Vu les demandes de subventions présentées par Caritas Alsace et par La ligue contre le Cancer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 50 € à chacune de ces associations.

### **Dossiers d'urbanisme vus par la commission urbanisme et transmis au service instructeur**

#### Déclarations préalables de travaux

5 rue des Primevères – Installation d'une piscine semi-enterrée

18 Grand Rue – Pose de panneaux solaires

16 rue des Faisans – Ravalement de façades

21 des Mésanges – Installation d'une serre adossée

21 rue Centrale – Réalisation d'une terrasse avec dalles sur plots courts

9 rue Centrale – Changement de fenêtres et réfection de la toiture

9 impasse des Perdrix – Pose d’un générateur photovoltaïque  
10 rue Centrale – Pose de châssis de toiture  
7 rue de l’Artisanat – Changement de destination  
16 rue de l’Ehn – Installation d’un conteneur à habillage bois  
Autorisations préalables – Pose d’enseigne  
5 route d’Obernai – Pose d’enseigne  
19 Grand Rue – Pose d’enseigne  
Permis de Construire  
5 route d’Obernai – Aménagement d’un magasin dans un local existant



## **Compte-rendu de la réunion du 11 mars 2025**

Le Conseil Municipal s’est réuni le 11 mars 2025 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 4 février 2025 a été adopté à l’unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Régis MEYER

### **Plan Local d’Urbanisme Intercommunal : débat sur les orientations générales du Projet d’Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

Des actualisations ayant été apportées au PADD tel que présenté en mai 2023, les objectifs chiffrés du projet ont été présentés aux membres du Conseil Municipal dans le cadre d’un débat.

### **Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d’information au 11/03/2025**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, prend acte du compte rendu d’information dressé par M. le Maire sur les décisions

prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- devis BWT – Désinfection des réseaux sanitaires de l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 718,85 €
- devis UNILEC – Intervention de dépannage électrique sur la sirène d'alerte pour un montant H.T. de 490,00 €
- devis GEPAC PATZER – Fournitures horticoles pour un montant H.T. de 727,92 €
- devis CENTRE FLORAL GAESSLER – Fournitures pour fleurissement pour un montant H.T. de 2 560,45 €
- devis VOEGEL – Travaux d'élagage supplémentaires pour un montant H.T. de 1 600,00 €
- contrat d'accompagnement EPISTEME Conseil – Intervention dans le cadre de la mise en place du protocole du temps de travail et du règlement intérieur pour un montant H.T. de 7 200,00 €
- remboursement GROUPAMA suite à un choc sur système d'arrosage communal d'un montant de 242,06 €,
- remboursement GROUPAMA suite à un sinistre sur poteau – rue de l'Ecole d'un montant de 469,20 €,
- remboursement GROUPAMA suite à un préjudice matériel – Maison de la Santé d'un montant de 1 250,00 €.

### **Mise en place du plan de formation 2025/2027**

Le Conseil Municipal a soumis au comité technique paritaire du Centre de Gestion, le projet de plan de formation des agents de la commune pour les années 2025 à 2027. Après avis favorable du Centre de Gestion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mettre en œuvre le plan de formation.

### **Désherbage : vente et réforme de livres de la bibliothèque**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la bibliothèque à retirer des collections les livres trop abimés et à vendre aux particuliers les livres retirés des collections, au prix de 1 € par ouvrage.

### **Maison de la Santé - Approbation et autorisation de signer un bail**

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire qu'un local professionnel situé dans la Maison de la Santé sera disponible à la location et, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un nouveau bail professionnel.

### **Attribution d'un mandat de maîtrise d'ouvrage**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à passer avec les Usines Municipales d'Erstein lui confiant la réalisation des travaux de renforcement du réseau électrique Basse Tension au niveau du Passage Kornmann et de la rue du Fossé, dans le cadre du programme FACE 2024.

### **Demandes de subventions**

Vu les demandes de subventions présentées par les associations Chiens Guides de l'Est – Ecole de Cernay et Cascad, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 50 € à chacune d'elles.

### **Convention de groupement de commandes pour l'élaboration, l'actualisation, l'animation et la digitalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde et des Plans Communaux de Sauvegarde**

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) a besoin de créer son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Les communes membres de la CCPO, quant à elles,

doivent remettre leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à jour. Afin de mener à bien cette opération globale et d'attribuer les marchés publics associés de manière concomitante, la CCPO et ses Communes membres souhaitent engager une démarche conjointe au travers de la mise en œuvre d'un groupement de commandes pour l'élaboration, l'actualisation, l'animation et la digitalisation du PICS et des PCS. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le groupement de commande entre la CCPO et ses communes membres et d'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement.

## **Dossiers d'urbanisme vus par la commission urbanisme et transmis au service instructeur**

### Déclarations préalables de travaux

9 rue Centrale – Changement de fenêtres et réfection de toiture

9 impasse des Perdrix – Pose d'un générateur photovoltaïque

10 rue Centrale – Pose de châssis de toiture

7 rue de l'Artisanat – Changement de destination

16 rue de l'Ehn – Installation d'un conteneur à habillage bois

36 rue du Moulin – Remplacement des tuiles de toiture

4 impasse des Perdrix – Pose de panneaux solaires

21 rue des Champs Verts – Création d'une terrasse en bois

8 rue des Cigognes – Création d'un mur et d'un portillon

24 rue Centrale – Création d'une loggia

1A rue des Hérons – Pose d'un grillage rigide

### Autorisation préalable – Pose d'enseigne

8 rue Clémenceau – Pose d'une enseigne

### Permis de Construire

1 rue Travers – Transformation d'une dépendance en logement

### Permis de Démolir

Rue du Maréchal Foch/rue du Fossé – Démolition totale d'un muret



## COMMUNICATIONS COMMUNALES



### Numérotation des maisons et noms sur les boîtes aux lettres

Le recensement de la population en janvier et février 2025 nous a permis de réaliser que de nombreuses maisons du village ne disposent pas de numéros visibles de la voie publique pour les identifier. De la même manière, un grand nombre de boîtes aux lettres ne sont pas nommées.

La numérotation de maison est importante car elle permet à des services essentiels de trouver rapidement votre logement : pompiers, ambulanciers, services postaux et de livraisons... L'impossibilité d'identifier votre logement peut donc entraîner des conséquences gênantes (courrier ou colis non délivrés), et potentiellement graves lorsque les services d'urgence peinent à trouver votre adresse.

Assurez-vous que votre logement et votre boîte aux lettres soient aisément identifiables. Merci d'apposer un numéro visible depuis la chaussée et d'indiquer votre nom sur la boîte aux lettres de manière imperméable.

# Mes travaux sont terminés, je complète ma Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Lorsque vous avez bénéficié d'une autorisation d'urbanisme et que vos travaux visibles de l'extérieur sont achevés, vous êtes tenus de déposer en mairie (ou sur le guichet numérique pour les dossiers déposés en ligne) une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).



Au-delà de la formalité administrative obligatoire, le dépôt de la DAACT est fortement conseillé pour deux raisons :

- La plupart des notaires demandent désormais la production d'une attestation de non-opposition à la conformité des travaux dans le cadre des ventes de biens immobilier. La mairie ne peut vous délivrer cette attestation qu'à l'achèvement d'un délai de 3 mois à compter du dépôt de la DAACT. N'attendez donc pas la vente de votre bien pour procéder à ce dépôt, au risque de devoir reporter la vente et perdre de potentiels acquéreurs.
- Cette formalité vous assurera qu'aucune action en vue de l'annulation de votre accord d'urbanisme ne sera recevable à l'expiration d'un délai de six mois à compter de ce dépôt.

Pensez donc à déposer votre DAACT dès que possible pour vous éviter tout désagrément ultérieur.



## Cérémonie du 8 mai 2025

Le jeudi 8 mai 2025 nous célébrerons le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde Guerre Mondiale. À cette occasion, une cérémonie organisée par le Conseil Municipal débutera par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, suivi d'une projection à l'Espace Loisirs retraçant les événements à l'échelle du village et d'un vin d'honneur. Pour participer à cet événement, merci de compléter le coupon joint et de le retourner à la mairie au plus tard le 20 avril.

Maison de la santé  Local disponible

Un local de 66 m<sup>2</sup> est disponible au sein de la maison de la santé. Situé au 2<sup>e</sup> étage avec ascenseur, il dispose d'une salle d'attente partagée de 11m<sup>2</sup>, de la climatisation réversible et du chauffage au gaz, d'un parking réservé aux professionnels de la santé. Contactez la mairie pour plus de renseignements : 03.88.95.75.18 – [mairie@krautergersheim.com](mailto:mairie@krautergersheim.com).

## Circulation et stationnement

Face à un nombre en constante augmentations d'incivilités constatées au sein du village impliquant des véhicules, les membres du Conseil Municipal ont décidé de mettre en place de nouvelles normes impactant la circulation et le stationnement au sein du village

Stationnement réglementé



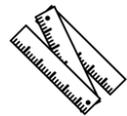
La municipalité a mis en place trois zones bleues dans le village en 2020 : rue du Maréchal Foch, place du Tramway et rue de l'École.

Ce marquage s'est d'abord voulu dissuasif en incitant les habitants qui disposent d'un espace de stationnement privé à l'utiliser et à ne pas monopoliser les places publiques.

Après ces quelques années de test et faisant le constat d'un non-respect fréquent de la durée maximale de stationnement, il a été décidé de réglementer officiellement le stationnement sur les trois zones bleues. Un arrêté municipal instaurant des zones à durée de stationnement limité entrera en vigueur le lundi 21 avril 2025.

Nous vous rendons donc attentif à cette réglementation. Les services de polices seront amenés à verbaliser les véhicules contrevenants.

### *Distances de stationnement*



Nous vous rappelons que le code de la route considère comme dangereux, lorsqu'il limite la visibilité, tout stationnement à proximité des intersections de routes et des virages. Aussi, veillez à respecter une distance minimale de 5 mètres entre votre véhicule et une intersection. La visibilité sera ainsi maintenue et vous éviterez aux autres véhicules de devoir se déporter aux abords d'un croisement.

### *STOP*



Constatant la vitesse excessive de nombreux véhicules sur la rue des Cigognes et la rue du Château, le Conseil Municipal envisage de faire installer des panneaux STOP au niveau des carrefours entre la rue du Stade et la rue des Peupliers et entre la rue des Courlis et la rue du Château.

## Matinée citoyenne

Une matinée citoyenne sera organisée par le Conseil Municipal  
le **samedi 26 avril 2025**.

La matinée sera consacrée à l'entretien  
des deux cimetières et de l'aire de jeux.

**Rendez-vous à 8 h 30 sur le parvis de la Mairie.**



Toutes les personnes du village, adultes ou enfants, sont invitées à participer à cette action citoyenne. Les enfants devront être accompagnés par un adulte et un encadrement sera assuré par le Conseil Municipal. Pensez à vous munir de gants et de gilets fluorescents ! Une collation sera offerte à l'issue de la matinée. Merci de signaler votre présence au secrétariat de la Mairie.



## Rallye de Printemps 5 avril - 11 mai 2025

À l'arrivée des beaux jours, participez en famille au traditionnel Rallye de Printemps organisé par l'Office de Tourisme. Parcourez le centre-ville d'Obernai et les rues des villages du Pays de Sainte-Odile à la découverte des aventures de Jeannot le lapin.

Partez à la recherche des lettres cachées sur des panneaux et reconstituez un poème printanier à chaque quête !





## Distribution de sacs de tri & biodéchets

La remise de la totalité de votre dotation annuelle s'effectue lors de stands qui ont lieu sur le parvis de la mairie. Il suffit de vous y présenter avec votre carte de déchèterie. Ces stands remplacent la distribution de sacs dans les boîtes aux lettres et sont ouverts à tous les habitants.

À Krautergersheim les permanences seront organisées aux horaires suivants :

Mercredi 14 mai 2025 : 16h00 – 19h00

Jeudi 15 mai 2025 : 15h00 – 18h00

Samedi 17 mai 2025 : 09h00- 12h00

### **Distributeurs de sacs de tri devant vos déchèteries**

Si toutefois vous n'avez pas pu venir récupérer votre dotation pendant les stands, vous pouvez vous procurer un rouleau dans le casier prévu à cet effet. Passez votre carte d'accès en déchèterie devant le lecteur, un casier s'ouvre, récupérez votre rouleau et refermez le casier.

*Dotation réservée aux particuliers, en dépannage, à raison d'un rouleau par semestre. Attention, ce rouleau sera décompté de votre dotation annuelle.*

Les personnes à mobilité réduite qui sont dans l'impossibilité de se rendre à ces points de distribution et/ou distributeurs, devront le signaler auprès de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile afin de disposer d'une dotation de sacs de tri en porte à porte.

Infos et renseignements : [www.jetrie-paysdesainteodile.fr](http://www.jetrie-paysdesainteodile.fr)

## Collecte des ordures ménagères

Changement des jours de collecte en raison des jours fériés suivants :

<b>Jours fériés</b>	<b>Collecte reportée au :</b>
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025 (Fête du travail)</b>	Samedi 3 mai 2025
<b>Jeudi 8 mai 2025 (Victoire 1945)</b>	Samedi 10 mai 2025
<b>Jeudi 29 mai 2025 (Ascension)</b>	Samedi 31 mai 2025



### ÉCHOS DES ÉCOLES

## inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu du  
**31 mars au 4 avril 2025 au secrétariat de la Mairie**



Les démarches sont à effectuer par un représentant légal de l'enfant. Sont concernés les enfants nés en 2022 et ceux nés en 2021 et 2020 n'ayant pas encore fréquenté l'école de Krautergersheim.

### ***Documents à fournir lors de l'inscription :***

- livret de famille,
- photocopie de la carte nationale d'identité des parents.



# ÉCHOS DE LA PAROISSE



## Programme des Messes

Ci-dessous les dates des prochaines messes pour les mois de Avril à Juin comprenant notamment les célébrations de la période de Pâques au sein de la Communauté de Paroisses.

### Avril

Dimanche 6 avril 9h30 à Meistratzheim 11h à Valff

Dimanche 13 avril 10h30 à Zellwiller – Dimanche des Rameaux

### ***Semaine Sainte***

Lundi 14 avril 10h à Krautergersheim – 20h à Valff - Célébration pénitentielle

Jeudi Saint 17 avril 20h à Innenheim

Vendredi Saint 18 avril 15h à Krautergersheim et à Valff - Veillée à 20h à Zellwiller

Samedi Saint 19 avril 20h à Meistratzheim – Vigile Pascale

Dimanche 20 avril 10h30 à Innenheim – Messe pour la Communauté de Paroisses pour Pâques

Dimanche 27 avril 11h à Krautergersheim – Assemblée de la Parole

### Mai

Dimanche 11 mai 11h à Krautergersheim

Dimanche 25 Mai 11h à Krautergersheim

### Juin

Dimanche 15 Juin 11h à Krautergersheim

Dimanche 22 Juin 9h30 à Krautergersheim

### ***Fête Dieu***

Fête du Saint Sacrement à Krautergersheim - Suivi de la procession de la Fête Dieu et d'un apéritif concert à la maison des associations

## Nettoyage de l'Église

Le vendredi 11 avril à 8h aura lieu le grand nettoyage annuel de l'église. Toutes les personnes souhaitant donner un peu de leur temps durant cette matinée sont les bienvenues.

N'hésitez pas à vous tenir informé grâce au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou via le site de la Communauté de Paroisses : [www.cpstm.fr](http://www.cpstm.fr).



## ÉCHOS DES ASSOCIATIONS



### **Des nouvelles de l'Association REBOND**

Les activités se déroulent les mercredis matin, hors période de vacances de 10h30 à 11h30 à l'Espace Loisir pour la chym sénior.es, interdite aux moins de 60 ans sauf dérogation pour rééducation cardiaque ou suite d'AVC. Les mercredis soir fitness pour les plus motivé.es de 19h30 à 20h30 dans la petite salle de l'Espace Loisirs. Les jeudis soir 10 personnes pratiquent le yoga de Samara, une méditation en mouvement pour se détendre, retrouver le sommeil et se faire du bien en douceur et en pleine conscience de leurs gestes.

Nous avons eu le bonheur de recevoir Emmanuel de Solère Stintzy, écrivain et journaliste, qui nous a suggéré une idée géniale : écrire nos souvenirs et nos mémoires avant qu'ils ne disparaissent avec nous ! Nous ne pouvons que soutenir cette idée, nous qui avons le privilège d'avoir une vie comportant déjà plusieurs volumes. Le plaisir de vieillir c'est aussi celui de pouvoir se souvenir. Manu vous propose d'écouter et d'écrire vos mémoires personnelles et familiales : texte écrit, enregistrement sonore, vidéo. Pour toutes informations, vous pouvez le contacter directement au 06.81.82.71.02 ou par mail : [edesolere@gmail.com](mailto:edesolere@gmail.com)

# AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

## Marché aux puces

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Krautergersheim a la joie de vous annoncer que leur 24<sup>e</sup> MARCHÉ AUX PUCES aura lieu le dimanche 18 mai 2025.

Les rues concernées par le déballage lors de la manifestation sont : rue des Primevères, rue des Muguets, rue des Violettes, rue des Peupliers, rue du Stade, rue des Saules, rue de l'Artisanat, rue de l'Amitié et parking de l'Espace Loisirs Joseph Lotz. Un arrêt municipal a été émis de ce sens. Merci d'avance de ne pas stationner dans ces rues le 18 mai 2025.

*L'emplacement de 5m est à 15€ pour les particuliers et de 35€ pour les professionnels. Chèque libellé à l'ordre de : "Amicale des sapeurs-pompiers de Krautergersheim" est à adresser à : Amicale des sapeurs-pompiers - 15 Grand'Rue, 67880 Krautergersheim*

### **Règlement Marché aux Puces - Krautergersheim – Dimanche 18 mai 2025**

- 1) Le marché aux puces est ouvert à tous, à condition que le versement de la location ait été effectué par chèque à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Krautergersheim et que l'exposant respecte le présent règlement.
- 2) Aucun stand de boissons et de restauration ne sera accepté sans demande préalable et accord de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Krautergersheim.
- 3) Prix de l'emplacement (5 mètres) : 15 € (pour le particulier), **35 € (pour le professionnel)**.
- 4) Les véhicules pourront être garés derrière le stand. En cas de dépassement de la zone réservée, l'organisateur pourra refuser à l'exposant l'installation du stand sans aucun remboursement.
- 5) La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- 6) L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- 7) Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- 8) Toute manifestation bruyante est interdite.
- 9) Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 10) L'amicale des sapeurs-pompiers décline toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- 11) Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations, le cachet de la poste faisant foi.
- 12) Les places non payées ne seront pas réservées. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation
- 13) La mise en place des exposants se fera de 5 h 30 à 8 heures
- 14) Aucune vente de places le jour même.**
- 15) Les exposants s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur.
- 16) Les transactions ne débuteront pas avant 7 heures du matin
- 17) Il est strictement interdit de laisser des déchets ou des invendus sur place. L'emplacement occupé devra être restitué dans le même état qu'à l'attribution. Les contrevents seront exclus des futurs marchés aux puces.**
- 18) Aucun changement libre de place ne sera toléré.

***En cas de non-respect de ce règlement, l'amicale des sapeurs-pompiers sera seule juge pour prendre toutes dispositions qui s'imposent.***

Inscription sur notre site : <https://www.payasso.fr/amicale-sapeurs-pompiers-krautergersheim-marche-aux-puces-/paiement>. Réservez votre emplacement via ce QR CODE. Renseignements : [amicale.kraut@gmail.com](mailto:amicale.kraut@gmail.com) ou 03 88 95 74 77 après 18h. Ou à travers le bulletin d'inscription ci-dessous.



### Bulletin d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : n° ..... Rue .....  
Code postal : ..... Ville ..... Tél .....  
Mail : .....@.....  
N° et nature de la pièce d'identité : ..... Délivrée le ..... par .....  
Si professionnel, N° registre de commerce : ..... Délivrée le .....  
Nature du stand : ..... Nombre d'emplacements : .....x 15 (ou) 35 €, soit .....€  
*J'ai pris connaissance du règlement, et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière.*  
Signature



## Amicale des Sapeurs Pompiers Krautergersheim



*24<sup>ème</sup> édition*

# **Marché aux Puces**

*De Kruterischer Grembel Marik*

## **Dimanche 18 mai 2025**

*Petite restauration sur place toute la journée*

Réservez votre emplacement  
via ce QR CODE:

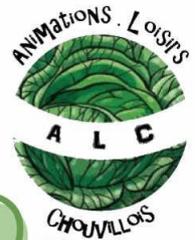


<https://www.payasso.fr/amicale-sapeurs-pompiers-krautergersheim-marche-aux-puces/paiement>



**Renseignements 03 88 95 74 77 après 18h**  
**[amicale.kraut@gmail.com](mailto:amicale.kraut@gmail.com)**  
15 Grand Rue 67880 KRAUTERGERSCHEIM  
**Aucune vente sur place le matin même**





# MARCHÉ DE PÂQUES



Samedi

5

Avril

2025

De 14h à 20h

TRAUTERGERSHHEIM

L'espace loisirs  
Joseph LOTZ

\* de 50 exposants

Animations  
enfants  
15h-18h

Petite restauration  
sur place !

Informations : [info@alc67.com](mailto:info@alc67.com) / 07.54.36.77.76

LE 18 Octobre 2025  
Krautergersheim



Adultes 19€  
(-16 ans)  
12€

Spectacle  
20h30

Info :  
info@alc67.com  
07.54.36.77.76

Réservations sur  
www.alc67.com  
ou



DANSE HIP-HOP



Venez essayer cette activité gratuitement  
tout le mois de juin  
TOUS LES MERCREDIS A 14H À 15H15

Inscription sur :  
www.alc67.com

Ou



# **FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM**



Chers habitants de Krautergersheim,

La saison 2024-2025 a été riche en émotions pour la première partie de saison des matchs aller pour nos jeunes footballeurs de toutes les catégories.

Nos jeunes de la catégories U14 vont participer au prestigieux tournoi international à Montafon en Autriche du 19 au 22 juin 2025. Ce petit village va se transformer en un véritable terrain de fête en accueillant un tournoi de Football des plus attendus. Des équipes locales et internationales s'y affrontent pour le titre tant convoité.

Cet événement est marqué par l'initiative originale et solidaire mise en place par les jeunes du FCK pour rassembler les fonds nécessaires pour participer à ce tournoi. **Une opération paella aura lieu le 30 mars 2025. Les portions vendues couvriront une partie des coûts logistiques du tournoi** (voyage, hébergement et inscription). Cette opération de vente démontre la force de la solidarité et de l'engagement des jeunes du FCK et renforce les liens entre les membres du club et les habitants, supporters, amis et familles.

## Remerciements et Perspectives

Le Football Club de Krautergersheim tient à remercier chaleureusement tous les joueurs, parents, éducateurs et dirigeants pour leur implication indéfectible. Grâce à vous, nos jeunes peuvent évoluer dans un cadre privilégié et familial, propice à leur épanouissement sportif et personnel.

Pour continuer sur cette belle lancée, le club est toujours à la recherche de nouveaux talents. Ensemble, nous poursuivrons notre mission de former les champions de demain dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Vive le FC Krautergersheim et à bientôt sur les terrains !

Le Football Club de Krautergersheim recrute des joueurs ou joueuses nés en :

2019-2018 : catégorie U6-U7

2011-2010 : catégorie U14-U15

2017-2016 : catégorie U8-U9

2009-2008 -2007 : catégorie U16-

2015-2014 : catégorie U10-U11

U17-U18

2013-2012 : catégorie U12-U13

À partir de 2006 : catégorie Seniors

**Contact** : André Obergfell 06.12.11.81.65-Mathieu Strub 06.75.53.61.23



Les commandes seront à récupérer au club house du **FC Krautergersheim** (2, rue du Stade - 67880 Krautergersheim). Livraison possible sur Krautergersheim uniquement. **Réervations avant le 22 mars.**

**Pour réserver :** par téléphone au **06.24.39.09.85**, par mail à l'adresse [krautergersheim.fc@alsace.lgef.fr](mailto:krautergersheim.fc@alsace.lgef.fr) en indiquant votre nom, votre numéro de téléphone et le nombre de portions.

**Pour régler :** par CB, en espèces ou par chèque directement au clubhouse du FCK (les chèques peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du club).

## La Fête de l'Après-Ski, c'était le samedi 8 mars

Le FCK a organisé LA soirée la plus givrée de l'année ! La désormais légendaire « Fête de l'Après-Ski » a eu lieu dans la salle communale ! Au programme : DJ survolté, tartiflette fondante et un dress code 100 % station de ski – lunettes de glacier, combis vintage et bonnets en moumoute !

Gardez vos moon-boots et vos plus beaux pulls fluo de côté, et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition enflammée.

ORGANISÉ PAR LE FC KRAUTERGERSHAIM

**Après Ski**

**SAMEDI 08 MARS 2025**  
à partir de 19h00

**COMPLET**

ENTRÉE • REPAÏE  
TOMBOLA INCLUSE

TARTIFLETTE ACCOMPAGNÉE DE SALADE

DESSERT • CAFÉ

ANIMATION  
ALSACE DJ TEAM

OU ENTRÉE UNIQUE À 10 € EN PRÉVENTE

PRÉVENTE • TOUS  
LES MERCREDI  
DU 29/01/24  
AU 26/02/24

DE 19H À 22H

A L'ESPACE LOISIRS DE  
KRAUTERGERSHAIM

ADJT

18

\* Présenté au club house du FCK

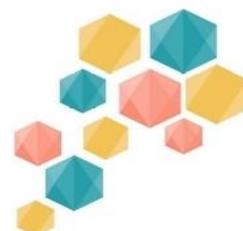
Renseignements et réservations au 06 52 79 00 77 / Facebook / Instagram

# INFORMATIONS DIVERSES

## Centre Socio Culturel Arthur Rimbaud



Centre Socio Culturel  
ARTHUR RIMBAUD  
OBERNAI



TENDRE L'OREILLE ET TENDRE LA MAIN | SE DONNER LA MAIN ET FAIRE ENSEMBLE

### NOS RENDEZ-VOUS DE MARS

Toutes les infos et les programmes détaillés sont sur le site : <http://obernai.centres-sociaux.fr>

#### Atelier seniors "la cuisine s'invite en art thérapie"



Dès mardi 18 mars de 9h à 13h. La cuisine s'invite en art thérapie pour dévoiler les liens insoupçonnés qui se tissent entre les nourritures,

celles du corps, du cœur et de l'esprit. Cycle de 3 ateliers animé par Cécile Wehrell et Valérie Ottenwelter.

Ma. 18/03 de 9h à 13h : Cuisine et gratitude - Préparer, éplucher, et savourer ensemble un repas végétal et de saison.

Ma. 25/03 de 14h à 18h : Art culinaire et émotions - Exprimez vos ressentis à travers la peinture alimentaire et la sculpture de légumes.

Ma. 1/04 de 14h à 18h : Réseau et bien-être - Collaborons pour créer une dynamique collective et partager des idées pour une vie plus saine.

5 €/séance | sur réservation à l'accueil.

#### Atelier parents "Stop aux crises"



Dès mardi 25 mars de 18h à 20h

Cycle de 4 séances animé par Rachel Dietrich, coach

parentale. 8h d'échanges et de pratiques pour découvrir de nouvelles façons d'agir. Repartez avec des outils concrets pour être le parent que vous voulez, même dans les moments difficiles.

Durant cet atelier, vous allez :

- comprendre pourquoi les enfants ont des comportements inappropriés
  - expérimenter des méthodes simples
  - apprendre à mettre en place des consignes efficaces
  - apprendre les outils de régulation du stress
- Gratuit | sur inscription à l'accueil



#### Café mortel Lundi 31 mars de 14h à 16h

Un rendez-vous convivial, un espace de parole ouvert à tous, où chacun est invité à

s'exprimer librement autour du thème du deuil et de la mort.

L'idée est simple : venir s'asseoir, écouter, échanger, recevoir des infos, parler de la mort sans tabou car la mort « plus on en parle, moins on en a peur ! ».

Animé par Delphine Freiss, Thanadoula, accompagnante de la fin de vie et du deuil. Gratuit | inscription à l'accueil

### **Caritas cherche des familles de vacances**

Vous avez un peu de temps et d'espace à partager ? Cet été, devenez famille de vacances ! En lien avec Caritas Alsace-réseau Secours Catholique, accueillez un enfant pour lui offrir des souvenirs inoubliables !



Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles dont les enfants ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. Caritas Alsace recherche donc des familles volontaires, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.

« *Pas besoin de prévoir un programme extraordinaire, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, et pourquoi pas de faire quelques activités simples, comme du vélo ou des jeux de société* », explique Valeria Braunstedter, de Caritas Alsace. L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.

Le programme Accueil Familial de Vacances, c'est un enrichissement réciproque, des petits moments de partage, qui donnent souvent lieu à des vacances inoubliables.

Dates d'accueil : du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025

#### **Contact :**

Bas-Rhin : Biruté ABECIUNAITE, 06 25 22 34 49

Haut-Rhin : Valeria Braunstedter 06.23.08.69.75

AFV@federationcaritasalsace.org

FB : AFVCaritasAlsace

infos sur [caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org)

# Fête du vélo

du Piémont des Vosges

dimanche  
15 juin 2025

9h > 16h

Circuits pour petits et grands

3 villages vélo :

**ANDLAU - OBERNAI - ROSHEIM**

Animations gratuites - Buvette et petite restauration

INFOS >



ALEF



# PRÉ-INSCRIPTIONS 2025-2026

NOUVEAUX ARRIVANTS !

**DU 15 MARS AU 31 MARS**  
C'est votre **première demande** ? C'est par ici !

Vous dépassez la date limite ?  
Votre demande est sur liste d'attente ?  
Vous avez une question sur le fonctionnement de l'accueil ?

**CONTACTEZ-NOUS !**

**Accueil de loisirs & périscolaire - Krautergersheim**  
Téléphone : 03.88.95.70.74  
Courriel : [periscolaire.krautergersheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.krautergersheim@alef.asso.fr)

Pré-inscriptions en ligne :  
<https://alef.portail-familles.app>

**2025**

**2026**

Scannez le QR Code !

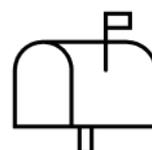
Inscrivez-vous au périscolaire de l'ALEF !

# Manifestations du 2<sup>e</sup> trimestre 2025

<b>AVRIL 2025</b>		
5	Marché de Pâques – ALC	Espace Loisirs J. Lotz
27	Profession de foi	Église d'Obernai
<b>MAI 2025</b>		
8	Cérémonie du 8 mai	Espace Loisirs J. Lotz
18	Marché aux puces Amicale des Sapeurs-Pompiers	Village
<b>JUIN 2025</b>		
7	Confirmation	Église de Rosheim
8	Premières communions	Église de Meistratzheim
21	Fête de la Musique	Espace Loisirs J. Lotz
22	Fête Dieu	Paroisse
22	Journée portes ouvertes – TTK	Courts de tennis extérieurs
28	Kermesse – APEK	Espace Loisirs J. Lotz
30	Don du sang	Espace Loisirs J. Lotz



## BOITE AUX LETTRES



Nous vous proposons de nous faire part de vos observations ou suggestions au moyen du coupon réponse à découper ci-dessous. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.



-----

.....

.....

.....

.....

## INFORMATIONS PRATIQUES

### MAIRIE

03 88 95 75 18 – [mairie@krautergersheim.com](mailto:mairie@krautergersheim.com)

#### *Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie*

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi                      13h30 – 16h30  
Mercredi – Samedi    9h00 – 11h00

#### *Permanence du Maire et des Adjointes*

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

#### *Réunions du Conseil Municipal*

Chaque premier mardi du mois

## HORAIRES D'OUVERTURE

### BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi : de 14h à 16h / Jeudi : de 16h30 à 18h / Samedi : de 14h à 16h

### LA POSTE

du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

### DÉCHÈTERIE

JOURS	Krautergersheim	Obernai
Lundi	<b>FERMEES</b>	
Mardi	<b>9h à 16h45</b>	9h à 16h45
Mercredi	<b>9h à 11h45</b>	13h à 16h45
Jeudi	<b>9h à 11h45</b>	13h à 16h45
Vendredi	<b>13h à 16h45</b>	9h à 12h45
Samedi	<b>9h à 16h45</b> Uniquement pour les particuliers	9h à 16h45 Uniquement pour les particuliers

### **Prochain bulletin**

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de juin 2025.